

<https://www.snetap-fsu.fr/Appel-a-l-action-octobre-novembre-2-mois-pour-obtenir-d-autres-orientations-et.html>



**Appel à l'action :**  
**octobre-novembre, 2 mois**  
**pour obtenir d'autres**  
**orientations et un autre budget**  
**à la hauteur de notre modèle**  
**social et du service public**  
**d'éducation.**



Date de mise en ligne : lundi 1er octobre 2018

- Nos Actions - Les mobilisations -

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

## **3 étapes pour construire ensemble un rapport de force nécessaire et répondre aux attaques libérales qui sont à l'oeuvre !**



## **Première étape : 9 octobre mobilisation interprofessionnelle contre la politique de régression sociale du président Macron**

- contre la précarité généralisée et pour des garanties statutaires étendues à l'ensemble de la population active ;
- pour des salaires revalorisés et contre le retour du « gagner plus pour travailler plus » ;
- pour un système de retraite par répartition conforté pour tout.e.s les salarié.e.s du public comme du privé ;
- pour des emplois publics préservés, des services publics préservés et développés sur le plan territorial.

Pour le Conseil Syndical National, c'est en étant nombreux en grève et dans les manifestations départementales le 9 octobre que les personnels de l'Enseignement Agricole Public, aux côtés des salariés du privé comme du public, mais également des organisations de jeunesse et de retraités prendront leur place et commenceront à se faire entendre !

## **« Deuxième étape : le temps du Parlement... »**

Dans le contexte d'une reprise des suppressions d'emplois dans l'Éducation et dans nos établissements (suppression programmée de 50 emplois au Projet de Loi de Finances 2019), le Conseil Syndical National appelle ses sections régionales et locales à s'engager dans le combat budgétaire qui s'annonce rude :

- en interpellant sans délai les Parlementaires sur le [PLF 2019](#) et ses conséquences dévastatrices à 3 ans pour nos établissements publics, à défaut que soit redonné la priorité à l'Enseignement Agricole Public ;
- en soutenant l'initiative du Comité de Défense et de Développement de l'Enseignement Agricole Public d'engager cet automne des visites de terrain dans des établissements de l'enseignement technique et supérieur agricole comme maritime public ;

- en obtenant de la Représentation Nationale la production d'un rapport parlementaire sur l'Enseignement Agricole que l'on veut pour le 21ème siècle.

## Troisième étape : 12 novembre journée d'action dans l'Education

- pour la création des emplois nécessaires aux services d'enseignement, administratifs, techniques, et de santé de nos établissements publics et le refus des suppressions annoncées par le gouvernement ;
- pour une révision des réformes du lycée imposées tant sur voies générale, technologique, que professionnelle ;
- pour l'abrogation de la réforme de l'apprentissage et la préservation de nos centres de formations publics.

Le [CSN](#) considère que l'Enseignement Agricole Public doit pouvoir à l'occasion de cette journée de grève, dans la continuité des actions engagées depuis la période des examens, interpellier fortement et spécifiquement le Ministre de l'Agriculture. Pour ce faire, il mandate notre Exécutif pour faire émerger une intersyndicale cohérente et la plus large possible, notamment avec les organisations qui sont dans la lutte depuis le mois de juin aux côtés des personnels et de nos usagers. **Le SNETAP-FSU** portera la proposition d'une manifestation nationale devant le Ministère de l'Agriculture ce 12 novembre.

**Le SNETAP-FSU appelle les Personnels des établissements publics à refuser résolument que l'Enseignement Agricole devienne un enseignement de seconde zone, fragilisé à court terme, asséché à moyen terme et *in fine* bradé sur l'autel d'un libéralisme dévastateur !**

Paris, le 27 septembre 2018.